



**ACTE D'ENGAGEMENT**  
**M.A.P.A. ASSURANCES**  
**DE LA MAIRIE DE FORMIGUERES**  
**LOT N° 5 FLOTTE AUTOS + MISSIONS**

**MARCHE AVEC PROCEDURE ADAPTEE**  
passé en application de l'article 27  
du Décret 2016-360 du 25 mars 2016

**Maîtrise d'ouvrage :**

Mairie de FORMIGUERES  
1 Place de l'Eglise  
30340 FORMIGUERES

**Remise des offres :**

Date limite de réception : Lundi 10 septembre 2018

Heure limite de réception : 12 heures

**Le contractant doit obligatoirement compléter tous les champs prévus à cet effet.**

## **ARTICLE 1 : CONTRACTANT**

Je, soussigné, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après dans le marché sous le nom de "titulaire",

**JE**, soussigné,

<b>NOM ET PRENOM</b>	
----------------------	--

### **A compléter, au choix, selon la situation (Assureur ou Intermédiaire d'assurance)**

Agissant en mon nom personnel	
Domicilié à	
Téléphone et e-mail	

### **Ou**

Agissant au nom et pour le compte de la société (1)	
Au capital de	
Ayant son siège social à	
Téléphone et e-mail	
Immatriculée à l'INSEE	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET)	
Code d'activité d'établissement principale (APE)	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés	

(1) intitulé complet et forme juridique de la société

**après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.), du Cahier des Clauses Techniques Particulières et des documents qui y sont joints et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visées aux articles 43, 45 et 46 du Code des marchés publics.**

**JE M'ENGAGE**, sans réserve, ou à l'exception des réserves très précisément formulées en annexe du présent acte d'engagement, à exécuter les prestations, objet de la présente Consultation.

**JE PRENDS ACTE**, que pour statuer sur la régularité de mon offre, les éventuelles réserves seront appréciées par le Pouvoir adjudicateur conformément à la Circulaire n° 0085 du 10 avril 2008-article VII-B.

**JE M'ENGAGE**, sans réserve, d'inclure dans le contrat la clause de durée suivante, conforme à l'article 16 du Code des Marchés publics et accepte que cette clause prévaudra sur toute clause ou disposition qui lui serait contraire, différente ou moins favorable dans les Conditions Générales du contrat :

Les contrats sont conclus pour une durée ferme de 5 ans (cinq ans) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 sans que le terme définitif du marché puisse dépasser le 31 décembre 2023. Le marché pourra être résilié chaque année par l'une ou l'autre des parties moyennant le respect d'un délai de préavis de 6 (six) mois.

La date d'échéance anniversaire à laquelle le marché d'assurance pourra être résilié est fixée au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

**J'ACCEPTÉ QUE :**

1° Les prix ne pourront être ajustés pendant la durée d'exécution du marché qu'en fonction :

- De la variation annuelle de l'indice retenu pour l'indexation des garanties.
- De la modification des risques déclarés (activités, capitaux, effectifs) par la VILLE DE FORMIGUERES et faisant l'objet d'un avenant au marché dûment signé.

Les prix proposés doivent être ceux qui seront appliqués à partir du 01/01/2019.

2° Le présent engagement ne vaille que si l'acceptation de l'offre est notifiée par Monsieur le Maire de la VILLE DE FORMIGUERES, pouvoir adjudicateur, dans un délai de 120 (cent vingt) jours à compter de la date limite de remise des offres.

## **ARTICLE 2 : PRIX ET FRANCHISES**

Pour satisfaire à l'obligation de transparence des offres de prix, le candidat doit apporter les précisions suivantes :

<p><b>PRIX ANNUEL EN EUROS VOLET 1 - FLOTTE AUTOS</b></p> <p>Prime H.T.: .....</p> <p>Prime T.T.C.: .....</p>
<p><b>NATURE ET MONTANT DE L'ASSIETTE RETENUE POUR LE CALCUL DU PRIX</b></p>
<p><b>FRANCHISES</b></p>

<p><b>PRIX ANNUEL EN EUROS VOLET 2 - MISSIONS</b></p> <p>Prime H.T.: .....</p> <p>Prime T.T.C.: .....</p>
<p><b>NATURE ET MONTANT DE L'ASSIETTE RETENUE POUR LE CALCUL DU PRIX</b></p>
<p><b>FRANCHISES</b></p>

**ARTICLE 3 : NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE**

Le ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV), par lot sont :

Lot 5	Véhicules à moteur	66514110-0	Services d'assurance de véhicules à moteur
-------	--------------------	------------	--

**ARTICLE 4 : DELAIS D'EXECUTION**

Le délai d'exécution des prestations part de la date d'effet des contrats d'assurances.

**ARTICLE 5 : PAIEMENT**

Les modalités de règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 6.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

La VILLE DE FORMIGUERES se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP):

Titulaire compte :	
Organisme bancaire	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
n° compte	
Clé RIB	

**ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT**

Fait en un seul original

A..... Le .....

Mention manuscrite "lu et approuvé"

Signature du candidat

**ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A ..... Le.....

La personne responsable du marché,  
Monsieur le Maire, pouvoir adjudicateur

**ACCUSE DE RECEPTION A RETOURNER PAR LE TITULAIRE AU POUVOIR ADJUDICATEUR**

Je soussigné, .....certifie avoir reçu l'avis de réception postal de la notification du marché « ASSURANCES DE LA VILLE DE FORMIGUERES ».

A .....Le.....

Le titulaire